



Pour publication immédiate : 10/10/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE PRÈS DE 16 MILLIONS DE DOLLARS POUR FOURNIR UNE AIDE JURIDIQUE EN MATIÈRE CIVILE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS DANS TOUT L'ÉTAT

Le Bureau des services aux victimes de l'État de New York administrera les subventions financées par le gouvernement fédéral pour 61 programmes d'aide aux victimes

Les avocats financés grâce à des subventions recevront des renvois du site Web d'aide aux victimes d'actes criminels de New York, une ressource en ligne qui fait actuellement l'objet d'un projet pilote dans l'ouest de l'État de New York

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui l'octroi d'un financement fédéral de près de 16 millions de dollars qui permettra à 61 programmes d'aide aux victimes et centres de défense des droits des enfants pris en charge par l'État d'embaucher des avocats qui aideront les victimes d'actes criminels en matière de droit civil, comme le divorce, la garde des enfants et les questions financières. Administrées par le Bureau des services aux victimes (Office of Victim Services, OVS) de l'État, les subventions financées par le gouvernement fédéral permettront à ces programmes de fournir une aide juridique gratuite aux victimes qu'ils servent.

« Les victimes d'actes criminels ne doivent pas être contraintes de suivre les procédures complexes et souvent décourageantes des litiges civils sans représentation », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Des milliers de New-Yorkais dans tous les coins de cet État arrivent au tribunal sans la présence d'un avocat parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'en obtenir un ou ils ne savent pas comment trouver une aide juridique. Ce financement permettra à New York de continuer à servir les victimes d'actes criminels lorsqu'ils en ont besoin et mettra en contact les New-Yorkais vulnérables avec des avocats qui peuvent les conseiller ou les représenter dans les affaires civiles qui découlent souvent de la victimisation. »

« Ma mère ayant été l'une des premières à défendre les droits des victimes de violence familiale, c'est la raison pour laquelle je suis particulièrement fière que nous soyons à l'avant-garde de la lutte contre la violence familiale et que nous tenions les agresseurs responsables de leurs actes », **a déclaré la Lieutenant-Gouverneure Kathy Hochul, qui a fait l'annonce d'aujourd'hui.** « Les victimes d'un crime doivent

bénéficier d'une bonne représentation et avoir accès aux ressources dont elles ont besoin au moment où elles en ont besoin. Cette subvention permettra de fournir une assistance aux victimes de violence familiale et d'autres crimes, en mettant à leur disposition des avocats pour les aider dans les affaires de droit civil. Il y a un manque de services juridiques offerts aux victimes, en particulier à celles qui ont un faible revenu et qui vivent dans des communautés où les besoins sont élevés. Grâce à ce financement, nous nous assurons que toutes les victimes reçoivent les soins dont elles ont besoin et la justice à laquelle elles ont droit. »

Les victimes d'actes criminels sont souvent confrontées à de nombreux obstacles qui peuvent les empêcher d'obtenir une représentation juridique en matière civile. Certaines de ces victimes n'ont pas les moyens de se payer les services d'un avocat ou ne sont pas au courant des services juridiques bénévoles qui leur sont offerts dans leur communauté. En outre, les victimes de certains crimes, comme la violence domestique impliquant des immigrants sans papiers, la traite des personnes et les mauvais traitements infligés aux personnes âgées, peuvent être réticentes à demander de l'aide par crainte ou par embarras.

La Lieutenant-Gouverneure Hochul a annoncé les subventions lors d'une conférence de presse au siège social de Safe Horizon à Manhattan, l'un des bénéficiaires de la subvention et le plus important fournisseur de services aux victimes sans but lucratif du pays. Le montant de près de 16 millions de dollars annoncé aujourd'hui représente le total des subventions accordées aux 61 programmes pour la première année de leurs contrats de cinq ans avec l'OVS. Le montant exact des subventions accordées pour la deuxième à la cinquième année du contrat, qui se termine le 30 septembre 2023 et coïncide avec l'exercice financier fédéral, sera déterminé. [Cliquez ici](#) pour consulter la liste complète des programmes d'aide aux victimes qui reçoivent des subventions.

Les programmes d'aide aux victimes utiliseront ces subventions, financées en vertu de la Loi fédérale sur les victimes d'actes criminels (Victims of Crime Act, VOCA), pour embaucher des avocats ou signer des contrats avec eux pour qu'ils représentent des personnes dans des affaires civiles suite à leur agression. Par exemple, les victimes de violence conjugale, de mauvais traitements infligés aux enfants, d'agression sexuelle, de mauvais traitements infligés aux personnes âgées et de traite de personnes peuvent avoir besoin d'aide pour obtenir une ordonnance de protection ou d'interdiction, faire face à des problèmes de logement ou de garde, ou avoir besoin d'une intervention juridique auprès de créanciers ou d'autres entités en raison de vol d'identité ou de fraude financière. Ces avocats peuvent également déposer des requêtes auprès du tribunal pour faire annuler les condamnations ; la loi de l'État permet aux personnes reconnues coupables de certains crimes liés à la prostitution qui sont considérées comme victimes de trafic sexuel ou de travail forcé de bénéficier de ce recours.

La directrice du Bureau des services aux victimes, Elizabeth Cronin, a déclaré :

« Il existe d'importantes lacunes en matière de services juridiques civils offerts aux victimes d'actes criminels, en particulier celles dont le revenu est limité ou celles qui font partie de populations traditionnellement marginalisées. Sans une représentation adéquate, ces personnes risquent d'être confrontées à diverses conséquences négatives de leur agression, comme la perte de leur emploi, de leur logement ou de la

garde de leurs enfants. Cette subvention aidera les victimes d'actes criminels à bénéficier d'un accès adéquat à un avocat compétent et compatissant lorsqu'elles en ont besoin ».

La PDG de Safe Horizon, Ariel Zwang, a déclaré : « Étant le plus grand fournisseur de services aux victimes au pays, nous savons que les victimes de violence et d'abus tirent grand profit lorsqu'elles sont représentées par un avocat spécialisé en droit de la famille, en droit matrimonial et en immigration. Ils ne devraient pas être seuls à affronter la myriade de systèmes judiciaires complexes, et Safe Horizon est fier d'être à leurs côtés pour offrir l'aide juridique dont ils ont tant besoin. Ce nouveau soutien du Bureau des services aux victimes de l'État de New York élargira la portée des services des avocats de Safe Horizon à des programmes communautaires dans toute la ville de New York et aidera les victimes de violence domestique, d'agression, de traite des personnes et d'autres crimes à obtenir sécurité et stabilité. Je suis profondément reconnaissante au Gouverneur Cuomo, à la Lieutenante-Gouverneure Hochul, et à l'OVS d'avoir considérablement élargi les services juridiques offerts aux victimes dans tout l'État ».

Le Membre du Congrès Nita M. Lowey a déclaré : « Ce financement fournira un soutien et des ressources indispensables aux victimes d'actes criminels et à leurs familles. Il est vital que nous fournissions aux organisations communautaires de tout l'État les ressources dont elles ont besoin pour venir en aide aux New-Yorkais vulnérables. Je remercie le Gouverneur Cuomo pour sa détermination à soutenir les victimes de crimes dans tout l'État de New York. En tant que membre de haut rang de la Commission des attributions budgétaires de la Chambre, je continuerai d'obtenir ces ressources fédérales vitales pour nos communautés ».

Le membre du Congrès José E. Serrano a déclaré : « Ce financement fédéral essentiel permettra d'améliorer les services aux victimes d'actes criminels dans tout l'État de New York. Trop de New-Yorkais sont obligés de faire face à des litiges civils sans aucune orientation ou assistance parce qu'ils n'ont pas les ressources financières pour les payer, mais ce financement s'avérera inestimable pour aider un nombre incalculable de New-Yorkais. Nous ne pouvons laisser aucun New-Yorkais à la traîne, et je salue le Gouverneur Cuomo pour son engagement à faire en sorte que tout le monde ait accès à une représentation juridique, quelle que soit sa situation économique ».

Le membre du Congrès Jerrold Nadler a déclaré : « Trop de victimes d'actes criminels à New York doivent se débrouiller seules dans des affaires de litiges civils, mais le financement d'aujourd'hui fournira l'aide nécessaire aux victimes d'actes criminels et aux programmes d'aide aux victimes. Je suis fier de me joindre au Gouverneur Cuomo pour annoncer ce financement et j'ai hâte de travailler avec lui à l'avenir ».

Les avocats financés par ces subventions aideront également les personnes qui demandent une aide juridique en matière civile par l'intermédiaire de [New York Crime Victims Legal Help](#), un nouveau site Web créé par le Bureau des services aux victimes en partenariat avec l'Empire Justice Center, Pro Bono Net et le Center for Human Services Research de l'Université d'Albany. Le site Web, qui comprend un outil de

dépistage et un répertoire d'aide juridique, est mis à l'essai dans les comtés d'Érié, de Genesee et de Niagara. Il sera disponible dans les 57 comtés d'État de la ville de New York d'ici la fin 2019.

De plus, les avocats embauchés ou sous contrat grâce à ces subventions devront suivre 15 heures de formation au cours de la première année de leur embauche ; une partie de cette formation doit inclure l'impact que le traumatisme peut avoir sur les victimes d'actes criminels et comment cela peut affecter leur représentation juridique.

Le Bureau des services aux victimes finance un réseau de 222 programmes d'aide aux victimes qui offrent des services directs, y compris des services de conseils, de défense des droits et d'hébergement d'urgence, partout dans l'État. Chacun de ces programmes d'aide aux victimes était admissible à ce financement, qui se poursuivra jusqu'en 2023.

Au cours des deux dernières années, les amendements apportés à la loi de l'État sous la direction du Gouverneur Andrew M. Cuomo et l'augmentation du financement fédéral des VOCA ont permis au Bureau des services aux victimes d'élargir et d'améliorer les services aux victimes d'actes criminels, notamment :

- 18,8 millions de dollars sur trois ans pour que 85 programmes d'aide aux victimes financés par l'OVS puissent embaucher des gestionnaires de cas qui rationaliseront et amélioreront les services aux victimes d'actes criminels et à leurs familles.
- 8,4 millions de dollars pour établir un partenariat avec le Bureau d'assistance des personnes âgées (Office for the Aging) de l'État et deux organismes sans but lucratif afin d'améliorer et d'élargir les services offerts aux adultes vulnérables qui risquent d'être victimes de violence, de négligence ou d'exploitation financière.
- Un financement de 5 millions de dollars qui permettra à l'Université d'État de New York (State University of New York) de fournir et de distribuer 225 000 sacs de confort aux victimes d'agression sexuelle et de violence familiale qui cherchent de l'aide dans les hôpitaux, les foyers et les centres d'aide aux victimes de viol dans l'État. L'État de New York exige maintenant que les hôpitaux conservent les trousseaux de collecte de preuves d'infractions sexuelles pendant 20 ans, au lieu de 30 jours, ce qui donne aux victimes le temps et l'espace nécessaires pour guérir avant de décider de contacter les autorités.
- Les mesures législatives signées cet été par le Gouverneur élargissent les prestations offertes aux victimes d'actes criminels admissibles les prestations dont peuvent bénéficier les victimes de certains crimes éligibles n'ayant pas subi de préjudices corporels, afin d'inclure le remboursement des frais de nettoyage de la scène de crime et d'hébergement en foyer pour victimes de violence familiale. Cette modification permettra aux victimes de crimes de haine et de violences familiales de faire une demande d'indemnisation au titre de ces dépenses au Bureau des services aux victimes.

A propos du Bureau des services aux victimes de l'Etat de New York

Le Bureau des services aux victimes offre aux victimes ou aux membres de leur famille un filet de sécurité en aidant les personnes admissibles à régler leurs frais médicaux et thérapeutiques, des dépenses funéraires et d'inhumation, des pertes de revenu et de soutien, en plus d'autres aides, le tout sans frais pour les contribuables. L'organisme finance également 222 programmes d'aide aux victimes qui offrent des services directs, y compris des services de conseils, de défense des droits et des services juridiques, dans tout l'État. Pour en savoir plus, connaître les critères d'admissibilité et trouver un programme d'aide aux victimes, veuillez consulter le site internet www.ovs.ny.gov ou appeler le 1-800-247-8035.

À propos de Safe Horizon

Safe Horizon permet aux victimes de violence domestique, de maltraitance des enfants, d'agression sexuelle et de traite des êtres humains de passer de la crise à la confiance. Ses services touchent 250 000 New Yorkais chaque année.

www.safehorizon.org

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

[SE DÉSINSCRIRE](#)